
Réunion du comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier
tenue le 3 avril 2019, de 18 h 30 à 19 h 30
à la salle 4 du Bureau de projet NCH (2505, boul. Henri-Bourassa)

Membres présents :

M^{me} Catherine Bergeron
M. Alain Couillard
M. Jean-François Darche
M^{me} Chantal Douville
M^{me} Chantal Dugas
M. Richard Fournier
M. Luc Gagnon
M^{me} Christiane Gamache
M. Jean-Thomas Grantham
M^{me} Geneviève Hamelin
M^{me} Anne-Sophie Larochelle
S^r Huguette Michaud
M. Martial Van Neste
M. André Ouellet
M. François Pellerin
M. Robert Topping
M^{me} Sonia Tremblay
M. Yan Turgeon

Membres absents :

M^{me} Renée Désormeaux
M^{me} Christiane Gamache
M. Patrick Pépin
M^{me} Rosanne Réaume
(représentée par M. François Pellerin)
M^{me} Suzanne Verreault

Observatrice :

M^{me} Cindy Roberge

Invité(s) :

Secrétaire du comité :

M^{me} Estelle Poitras

La réunion débute à 18 h 31. M. Richard Fournier préside la séance de cette rencontre et M^{me} Estelle Poitras fait office de secrétaire.

M. Fournier souhaite la bienvenue à M. François Pellerin, en remplacement de M^{me} Rosanne Réaume de l'organisme F.L.A.M., représentante du milieu communautaire. M. Pellerin est invité à se présenter.

F.L.A.M. est une organisation qui offre un soutien aux grands brûlés et à leurs proches. L'organisme couvre tout l'est du Québec et effectue des tournées régionales pour rencontrer ces personnes. F.L.A.M. offre des activités pour la réinsertion sociale, pour les personnes âgées, pour le retour des enfants à l'école. M. Pellerin fait partie du conseil d'administration en tant que vice-président. Les bureaux de F.L.A.M. sont situés au coin de Vitré et de la 18^e Rue.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu du 16 janvier 2019 et suivis
3. Présentation des travaux terminés et à venir
4. Bilan des communications avec les citoyens à ce jour
5. Présentation des aménagements extérieurs phase 1
6. Mise à jour sur la mobilité
7. Mise à jour concernant les œuvres d'art
8. Demandes des citoyens
9. Calendrier des rencontres
10. Prochaine rencontre

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé est accepté à l'unanimité.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DU 16 JANVIER 2019 ET SUIVIS

Le compte rendu de la dernière séance tenue le 16 janvier 2019 est adopté. Les suivis seront abordés lors des points suivants de la présente rencontre.

3. PRÉSENTATION DES TRAVAUX PRÉSENTÉS ET À VENIR

AVANCEMENT DES TRAVAUX

M. Robert Topping présente et explique les travaux effectués à ce jour à l'aide de photographies prises à l'extérieur par le drone il y a environ trois semaines.

M. Topping explique que la problématique avec le bâtiment de *Partagec*, un enduit contenant de l'amiante ayant été identifié au plafond. Actuellement, les travaux devant être complétés pour le mois de mars sont arrêtés et nous devons retourner en appel d'offres pour engager un entrepreneur spécialisé afin d'éliminer le produit de façon sécuritaire. Les travaux devraient donc se finaliser au retour des vacances de la construction, soit en août prochain.

M. Alain Couillard questionne si cette problématique de *Partagec* a un impact majeur sur l'échéancier des travaux à venir. M. Topping explique que l'excavation du terrain sous ce bâtiment, requise pour construire le futur bâtiment des soins critiques, débutera qu'en janvier 2020.

M. André Ouellet s'interroge au sujet de la présence d'une bonbonne de gaz médicaux ayant été déplacée près du boulevard Henri-Bourassa et si celle-ci va rester là. L'emplacement actuel de cette bonbonne est temporaire. Dans un an, elle sera située à son emplacement final, près de la nouvelle centrale d'énergie. Concernant l'impact visuel, elle sera camouflée par des arbres et des

clôtures. Des clôtures sont prévues à son emplacement actuel temporaire et seront placées prochainement lorsque le sol sera plus ferme.

M. Jean-Thomas Grantham rappelle que les photographies prises par les caméras du chantier sont accessibles sur le site Internet du CHU de Québec-Université Laval, sur la page NCH, et ce, en tout temps. Ces caméras prennent une photographie chaque heure, de 6 h à 18 h, les jours ouvrables. Une vidéo du drone sera rendue publique bientôt.

TRAVAUX À VENIR

Les travaux de bétonnage de la partie charpente qui est en construction seront complétés vers la fin mai, début juin. Normalement, il devrait y avoir plus de tranquillité pour les résidents hyper patients de la rue de Vitré au courant de l'été prochain.

Pour l'ensemble du chantier, il n'y aura pas d'excavation de masse l'été prochain. Le camionnage sur le boulevard Henri-Bourassa sera ainsi diminué.

À l'été 2020, lors de la construction des soins critiques, la piste cyclable ne sera pas accessible entre la 22^e Rue et la 18^e Rue, et ce, pour au moins trois années. Il faudra donc envisager une solution pour un circuit temporaire qui ne pourra pas être sur le chantier.

4. BILAN DES COMMUNICATIONS AVEC LES CITOYENS À CE JOUR

M. Grantham fait le bilan de ce qui a été effectué depuis le 16 janvier 2019 :

- Distribution de 500 feuillets d'information aux gens se trouvant autour du chantier
- Diffusion sur le site web des travaux à venir
- Purge de *Praxair* reportée
- Suivi des demandes
- Données :
 - Aucune visite chez les propriétaires d'immeubles;
 - Une visite à venir chez une locataire qui s'inquiète de certaines vibrations;
 - Un article dans *La Presse* dans le cadre du mois de l'ingénierie présentant le NCH comme l'un des quatre projets les plus importants dans la région;
 - Réaction sur les articles concernant les vignettes de stationnement dans le quartier Maizerets dans *Le Journal de Québec* et dans *Le Carrefour*;
 - Images de drone;
 - Neuf demandes externes/internes répondues dans les 24-48 heures :
 - (1) concernant la vibration (visite à venir);
 - (5) concernant le camionnage;
 - (2) concernant les horaires des travaux;
 - (1) concernant la visibilité pour la sortie hasardeuse du stationnement sur Henri-Bourassa.

- Enjeu camionnage :
 - o La plupart des camions de style artisan qui doivent être sur le site pour 7 h se présentaient plus tôt et bloquaient ainsi les entrées des gens ainsi que les passages pour écoliers entre 6 h 15 et 8 h 15 des rues de la 22^e, de Mont Thabor, D'Émerillon et de Bergemont.
 - o Plusieurs plaintes ont été reçues et la journée même un emplacement a été désigné spécifiquement pour eux, afin que les camionneurs puissent faire la file d'attente devant le bureau de projet et le U-Haul.

5. PRÉSENTATION DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS PHASE 1

M^{me} Anne-Sophie Larochelle présente les illustrations démontrant les éléments concrets pour la phase 1, qui seront réalisés en partie à l'été 2019 (installation, bordure, trottoir, dalle de béton) et finalisés en 2020 (plantes et arbres)

- Bande de trois rangées d'arbres le long du boulevard Henri-Bourassa
- Différents parcours pour piétons
- Bancs en béton intégrés dans l'aménagement pour soutenir la terre
- Contrainte d'aménagement du côté de la 24^e Rue à cause des frênes et des fils électriques
- Cour intérieure
- Arbres implantés et autres aménagements paysagers le long de la rue de Vitré
- Éléments artistiques pour les différentes issues
- Aménagement paysager pour cacher le stationnement de surface
- Caméras de sécurité et clôtures architecturales pour les espaces de vélos
- Place publique avec une grande cour

Plusieurs essences d'arbres indigènes et de vivaces seront sélectionnées dans les aménagements pour apporter de la diversité.

Une troisième voie sur le boulevard Henri-Bourassa est prévue afin de permettre l'accès de manière sécuritaire au stationnement, sans ralentir la circulation, et de faciliter l'insertion aux automobilistes pour sortir du stationnement, entre la 22^e Rue et la 24^e Rue.

6. MISE À JOUR SUR LA MOBILITÉ

Lors de la dernière rencontre, une présentation conjointe du réseau de transport structurant et du RTC sur la déserte de l'hôpital avait été évoquée pour la présente rencontre. Cependant, ayant eu des problèmes de coordination avec le bureau, M. Fournier et M^{me} Chantal Dugas ont convenu qu'il serait préférable que les deux présentations se fassent ensemble et de reporter celles-ci lors de la rencontre de juin prochain.

En ce qui concerne le projet de la mobilité, les travaux de scénarios de stationnement et de la politique d'attribution de stationnement à l'interne sont toujours en cours.

M. Van Neste a reçu quelques réactions concernant le stationnement aux alentours de l'hôpital; un petit clin d'œil au transport collectif qui est du ressort de la Ville.

7. MISE À JOUR CONCERNANT LES ŒUVRES D'ART

M^{me} Larochelle présente les photographies de maquette des trois œuvres d'art qui ont été choisies pour la phase 1. Cette sélection a été faite par un comité qui devait choisir parmi les artistes préalablement sélectionnés à partir d'un catalogue.

Les œuvres retenues devaient respecter des critères de beauté, d'intégration, de sécurité et d'entretien.

« La valse des fleurs » par l'artiste Émilie Rondeau

Il s'agit d'une œuvre-écran rassembleuse et positive créée par une artiste du Bas-du-Fleuve. L'artiste recherche ici à démontrer l'espoir dans la rémission à travers de grandes vagues. La composition est faite de verre trempé de différentes couleurs et de métal travaillé avec motifs floraux. Celle-ci sera située du côté du traitement de la radiothérapie et en rappel du côté de la rue de Vitré.

« Éclaircie » par l'artiste Patrick Beaulieu

Cette œuvre d'art monumentale sera reproduite à différents endroits de la cour intérieure dans laquelle se trouveront beaucoup de végétation et de clôtures vertes. Ces éléments de bronze, de couleur verte bleutée, vont permettre des éclaircies de lumière.

L'œuvre permet d'y circuler autour ainsi qu'à l'intérieur et d'être vue de tous les étages.

« Échos » par l'artiste Yvan Binet

Cet artiste numérique a pris plusieurs photographies de baies et de plages de l'Est-du-Québec. Celles-ci sont travaillées afin d'être fusionnées. Les photographies sont imprimées sur du verre avec du rétro éclairage afin d'être toujours illuminées. Elles seront situées à l'intérieur du hall d'entrée du CIC.

Au niveau de la phase 2, il va y avoir un bon nombre d'œuvres d'art, mais rien n'est déterminé encore.

M^{me} Catherine Bergeron demande à ceux qui étaient dans le processus qu'elles ont été leur coup de cœur.

M^{me} Larochelle dit que lors des présentations des œuvres par les artistes, ceux-ci étaient en synergie avec leur création. La maquette de l'œuvre de Patrick Beaulieu était vraiment une représentation du bâtiment et il était plus clair de s'imaginer à l'intérieur, de se mettre à l'échelle humaine et de visualiser ce que l'on verrait tout dépendamment où l'on est situé.

M^{me} Bergeron relate que lors d'un retour de voyage en Abitibi avec M. Sol Zanneti, ils constatèrent qu'il n'y avait que des épinettes le long de leur route et que ceux-ci représentent bien le petit militant qui se tient droit. Ce sont des arbres chétifs, mais qui sont très combattants, résistant au froid et aux intempéries.

Cette œuvre est une très belle représentation du combat contre la maladie et de l'éclaircie qui se manifeste dans la guérison. Étant placée dans la cour intérieure qui sera vitrée, elle sera vue par les personnes qui sont dans la salle en attente de leurs traitements ainsi qu'à l'entrée du CIC.

8. DEMANDE DES CITOYENS

Aucune demande n'a été reçue.

9. PROCHAINES RENCONTRES

Le calendrier proposé avec modification de la rencontre pour le 4 décembre est accepté.

10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du Comité de voisinage du nouveau complexe hospitalier aura lieu le 4 juin 2019 à 18 h 30, à la salle 4 du bureau de projet NCH. Une visite de chantier est proposée avant la tenue de la rencontre soit vers 17 h 30 et un lunch serait fourni pour l'occasion.

Des précisions seront communiquées ultérieurement.

11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 30.

Compte rendu rédigé par Estelle Poitras